

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 11 SEPT 2020

N° 20-0652 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement d'un (01) élève Ingénieur du Génie Rural (B1-A1), session 2020.

Ce sont :

INGÉNIEURS DU GÉNIE RURAL (B1-A1)

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	GUIRO OUMAROU	231647	2610_2079_6781_6051	19/07/86
2	NEBIE JAMAL	231653	2610_7409_8607_8153	24/08/84
3	PAFADNAM HUBERT	104760	2610_5092_9614_7264	18/03/82
4	SANFO MOHAMED	322730	2610_8734_8504_2710	07/05/83
5	SAWADOGO KISWEND-SIDA ISMAËL	322733	2610_3847_2510_4963	22/05/93

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**

Secrétaire Général de l'Ordre de l'Etat